

DASHBOARD AU 28.03.2024

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions de l'indice de référence	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	Indice de référence composé*	39	195
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	-4,21 % Indice de référence -4,21 %	-6,77 % Indice de référence -6,77 %	

* FTSE EPRA Nareit Eurozone Capped (NTR) index (Bloomberg: NROEUE Index)

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

(2) Basée sur 360 jours

DESCRIPTION DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE :

Cet indice est composé des valeurs foncières représentatives du secteur de l'immobilier coté de la zone euro. C'est un indice construit et géré par des professionnels du secteur immobilier, et à ce titre, reconnu comme le plus pertinent sur cette classe d'actifs

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 28.03.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	-4,21	9,23	-4,21	14,47	17,24	-23,83	-19,17	-3,95	-23,11
● INDICE DE RÉFÉRENCE	-4,21	9,21	-4,21	14,70	17,34	-23,83	-19,17	-4,07	-23,36

Performances calendaires au 28.03.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
● FONDS	15,31	-32,60	6,45	-10,70	22,48	-7,20	17,50	3,00	17,60	21,60
● INDICE DE RÉFÉRENCE	15,41	-32,59	6,39	-10,87	22,23	-7,40	17,50	3,20	17,20	21,70

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.

Source : BNP Paribas Asset Management

Toutes les données et performances s'appliquent à cette date, sauf indication contraire.

Pour de plus amples informations, en particulier sur les risques du produit, veuillez consulter le prospectus et le DICI du fonds.



POSITIONS DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE : (en %)

Principales positions

VONOVIA	9,75
UNIBAIL RODAMCO WE STAPLED UNITS	9,05
LEG IMMOBILIEN N	8,43
KLEPIERRE REIT SA REIT	6,77
GECINA SA REIT	5,83
MERLIN PROPERTIES REIT SA REIT	4,11
AEDIFICA NV REIT	4,11
COVIVIO SA REIT	4,09
WAREHOUSES DE PAUW NV REIT	4,03
COFINIMMO REIT SA REIT	3,77
Nb de positions dans l'indice de référence	39

par Pays (indice de référence)

France	31,78
Allemagne	28,25
Belgique	22,09
Espagne	7,78
Pays-Bas	3,81
Finlande	3,48
Autriche	1,88
République d'Irlande	0,77
Italie	0,17
Total	100,00

par Secteur (indice de référence) (%)

Immobilier	100,00
Total	100,00

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 28.03.2024

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



Score ESG de l'indice de réf.
63,67

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Indice de Référence	7,06	2,76	3,85

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Indice de référence	6,91

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	96,00 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du fonds correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises, entrant dans la composition de l'indice, divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le l'indice répliqué par le fonds. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière. Les fournisseurs d'indice peuvent être amenés à utiliser des sources de données différentes et leur méthodologie propriétaire ce qui peut aboutir à des empreintes carbone différentes.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un indice répliqué par un fonds, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone définis selon la méthodologie interne de BNPP AM qui peut être inférieur au taux de couverture complet offert par le fournisseur d'indice.

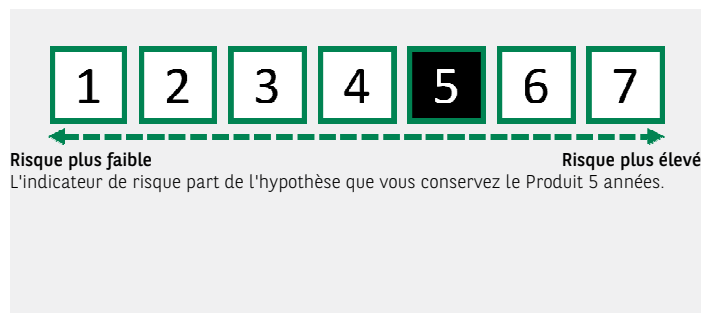
Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>

Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds

Volatilité	24,61
Tracking Error	0,22

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité**: ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- **Risque opérationnel**: en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	3,00%
Frais de sortie max. (28.03.24)	3,00%
Commission de conversion max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	0,41%
Commission de gestion max.	0,28%

Données de l'indice au 31.03.2024

Nom	FTSE EPRA Nareit Eurozone Capped (NTR) index (Bloomberg: NROEUE Index)
Code Bloomberg	NROEUE
Code Reuters	.TRIROEU

Codes

Code ISIN	LU0950381748
-----------	--------------

Places de quotation	Code Bloomberg	Code Reuters
iNAV	IEEA Index	N/A
Euronext Paris	EEA FP Equity	EEA.PA
Swiss Exchange	EEEE SE	EEA.S
Borsa Italiana	EEA IM	EEA.MI

Chiffres clés

VL	8,02
Actif du compartiment (Euro mn.)	195,20

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS EASY de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	5
Indice de référence	FTSE EPRA Nareit Eurozone Capped (NTR) index (Bloomberg: NROEUE Index)
Domiciliation	Luxembourg
Date de lancement	28.12.2015
Gérant(s)	Ashok OUTTANDY
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Devise de base	EUR



Caractéristiques

Exécution/Type de cours	VL + 1
Article SFDR	Article 6



GLOSSAIRE

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement.

Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir. S'agissant des fonds autorisés à la distribution publique en Suisse, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, et les rapports annuel et semi-annuel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich; l'agent payeur en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com

Index disclaimer

Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par FSTE International Ltd ou par the London Stock Exchange Plc ou par The Financial Times Ltd, European Public Real Estate Association et National Association of Real Estate Investment Trusts et ni FTSE, Exchange, FT, EPRA ou NAREIT ne garantissent ni les résultats que l'on peut obtenir de l'utilisation de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone et/ou le niveau dudit indice. L'indice est compilé et calculé par FTSE. Cependant, ni FTSE, Exchange, FT, EPRA ou NAREIT ne peuvent être tenu responsable pour une quelconque erreur dans l'indice et ne sont dans l'obligation de prévenir quiconque d'une erreur. "FTSE®" est une marque du London Stock Exchange Plc et du Financial Times Ltd et est utilisé par "FTSE®" International Ltd sous licence. "NAREIT®" est une marque du National Association of Real Estate Investment Trusts et EPRA est une marque du European Public Real Estate Association.

